

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur général de France Éducation international atteste que :

Tair BAURZHAN

né le 22/06/2004 à Taraz (KAZAKHSTAN)

de nationalité KAZAKHSTANAISE

a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2, et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.

Fait à Sèvres, le 18/01/2021

Le directeur général de France Éducation international

nº de candidat : 073032-001091

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : BAURZHAN Tair Nationalité: KAZAKHSTANAISE

Date et lieu de naissance: 22/06/2004 Taraz (KAZAKHSTAN)

 N° de candidat : 073032-001091

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

centre d'examen : Nour-Soultan (KAZAKHSTAN) session: 2020-12-J

note 14,00 / 25 ÉCRIT Production Compréhension note: 10,50 / 25

ORAL Production note: 23,00 / 25

> note: 9,00 / 25 NOTE FINALE: 56,50 / 100 Compréhension

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
 DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
 DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

nº de diplôme : 073032-202012J-4989708

